



Extrait de la séance du Conseil Communal de Le Vaud du jeudi 27 juin 2024 à 20h

Présidence : Mme Ariane Gétaz

Présents : 38 membres

Excusé/es : Mmes et MM M. Arpin, L. Christinet, E. Felix, G. Strobino, Ch. Sudan, L. Vouros & M. Zarandía

1. Communications de la Présidente.

Sur proposition de la Présidente, les membres du Conseil acceptent à l'unanimité un changement du point 3 de l'ordre du jour : L'assermentation de 4 nouveaux conseillers au lieu de 2.

Elle félicite Mme et M Ophélie & Nicolas Beck pour leurs justes noces sous les applaudissements de l'assemblée.

La Présidente lit les courriers :

a.- de démission de :

- Benjamin & Candice Pasche, pour des raisons professionnelles et familiales.
- Bruno Cheval, pour ses activités professionnelles.
- André Jacot-Descombes, pour des raisons personnelles.

b.- de l'Association Le Vaud sans antenne concernant l'allocation de budget CHF 20'000.-

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité l'intervention de Mme Fabienne Gerber, boursière communale lors du point 6 sur les comptes.

Elle informe l'assemblée que suite à la démission de Mme C. Pasche, l'élection d'un/e délégué/e suppléant/e à Région de Nyon est agendée à la reprise en septembre.

2. Assermentation de 4 nouveaux conseillers communaux.

Mme et MM Aliénor Comte Lesage, Samy Bensaid, François-Lionel Humbert, et Yves-Alain Tschirren sont assermentés nouveaux conseillers communaux sous les applaudissements de l'assemblée.

3. Communications de la Municipalité.

- Greffe : la greffière Mme Aellen étant en arrêt maladie, son remplaçant assume ce poste « le temps qu'il faut ».
- Crèche : un nouveau groupe a été ouvert suite à la réorganisation selon l'âge et le nombre d'enfants.
- PaCom : la mise à l'enquête aura lieu en automne.
- Auberge : l'établissement sera fermé le mois de juillet. Le tenancier actuel remettra l'auberge mi-juillet et un repreneur a été trouvé.
- AGFORS : cette association reprendra les activités de la Scierie de Marchissy.
- Problèmes des routes et d'autres causés par la pluie, p. ex. : les habitants sont priés de s'adresser au greffe SAUF en cas d'urgence ou en fin de semaine, ils peuvent téléphoner à S. Humbert.

4. PV de la séance du 16 mai 2024.

Le PV tel que modifié est accepté avec 37 oui et 5 abstentions

5. Préavis municipal N° 18/2024 : Comptes communaux 2023. Rapport de la Commission des finances et vote.

Les comptes 2023 tel que présentés sont acceptés par 36 oui et une abstention, décharge est donnée à la Municipalité, à la boursière et à la Commission des finances.

6. Rapport de Gestion 2023 de la Municipalité. Rapport de la Commission de gestion et vote.

La gestion municipale pour l'exercice 2023 est acceptée par 36 oui et 1 abstention, décharge est donnée à la Municipalité et à la Commission de gestion.

7. Préavis municipal N°17/2024 : Demande de crédit pour l'acquisition des parcelles agricoles de la succession Christinet. Rapports des commissions des finances, ad hoc et vote.

Le préavis municipal N°17/2024 : Demande de crédit pour l'acquisition des parcelles agricoles de la succession Christinet est accepté à l'unanimité.

Il est 23h40, la continuité du Conseil, selon l'article 75 du règlement communal, a été acceptée à l'unanimité.

8. Elections statutaires :

- a. de la Présidente : est réélue Ariane Gétaz.
- b. du 1^{er} Vice-Président : est réélu Daniel Renaud.
- c. de la 2^{ème} Vice-Présidente : est réélue Fabienne Péry-Meylan.
- d. des 2 scrutateurs : sont réélus Pierre-André Gétaz et Anne Owen.
- e. des scrutateurs suppléants : sont réélus Gil-Aurel Suter et Anouk Hog.
- f. de la Commission de gestion : sont élus Jennifer Evershed, Alexandros Margonis, Kathy Michalak, Séverine Gyger et Olivier Hog.
- g. de la Commission des finances : sont élus Bernard Févry, Romain Baeriswyl, Eric Eppe, Samuel Bürer et Yves-Alain Tschirren.

9. Communications des délégués aux associations.

Ch. Clerc : S. Meylan a rejoint le Codir du SDIS. L'agrandissement de la caserne de Gland a été approuvé.

E. Eppe : Grand succès de la fête pour les 20 ans de Région de Nyon. Une séance extraordinaire aura lieu en septembre pour traiter la question de Télé-Dole.

D. Rochat : S. Meylan a rejoint le Codir de l'AISE.

10. Divers et propositions individuelles.

Une fête villageoise aura lieu le 28 juin.

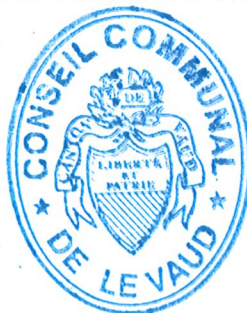
Les derniers documents du PACom seront disponibles à partir de mardi 2 juillet sur le site internet de la Commune.

Une formation gratuite est proposée aux conseillers/ères, le lien leur sera envoyé.

Le Vaud, le 27 juin 2024

Pour le Conseil Communal

Ariane Gétaz
Présidente



Lin Schelling
Secrétaire

Sont soumises au référendum les décisions adoptées par le Conseil communal (art. 160 al.1 LEDP), sauf exceptions expressément mentionnées à l'article 160 al. 2 LEDP. Voir articles 161, 162, 163, 164 & 165 LEDP.